

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 12810
Numéro SIREN : 335 581 294
Nom ou dénomination : LV GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 78646



LV Group

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



LV Group

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société LV Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LV Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Gilles Cohen

LV GROUP SA

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

31 DECEMBRE 2021

22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS

335 581 294 RCS PARIS

COMPTE DE RÉSULTAT	3
BILAN.....	4
NOTES ANNEXES AUX COMPTES	6
FILIALES ET PARTICIPATIONS	15

COMPTE DE RÉSULTAT - EXERCICE 2021

Produits / (Charges)	<i>(en k€)</i>	Notes	2021	2020
Produits financiers des filiales et participations			3 573 889	3 600 491
Titres en portefeuille : dépréciations et provisions			(94 294)	(166 195)
résultats de cession			-	-
Gestion des filiales et participations		4.1	3 479 595	3 434 296
Coût de la dette financière nette		4.2	1 357	(1 396)
Résultat de change			-	-
Autres produits et charges financiers		4.3	(7)	(3)
RÉSULTAT FINANCIER :			3 480 945	3 432 897
Prestations de services et autres revenus			1 870	1 854
Frais de personnel		5	(1 874)	(1 641)
Autres charges nettes de gestion		6	(5 499)	(7 441)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION :			(5 503)	(7 228)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT :			3 475 442	3 425 669
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :			-	-
Impôt sur les sociétés		7	(8 072)	1 559
RÉSULTAT NET :			3 467 370	3 427 228

LV GROUP SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF

	Notes	2021			2020
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<i>(en k€)</i>					
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations financières					
Participations	8	4 031 006	(993 184)	3 037 822	3 026 878
Créances rattachées à des participations	9	36 554	(36 554)	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ :		4 067 560	(1 029 738)	3 037 822	3 026 878
Créances	10	2 415 514	-	2 415 514	10 389
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		216	-	216	217
ACTIF CIRCULANT :		2 415 730	-	2 415 730	10 606
Comptes de régularisation		-	-	-	-
TOTAL ACTIF :		6 483 290	(1 029 738)	5 453 552	3 037 484

LV GROUP SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

PASSIF

<i>(en k€)</i>	Notes	2021	2020
Capital social <i>(dont versé : 35 634)</i>		35 634	35 634
Primes d'émission, de fusion et d'apport		-	-
Réserves et écarts de réévaluation	12	4 145	4 204
Report à nouveau		1 857 512	1 130 079
Acomptes sur dividendes		-	(2 699 854)
Résultat de l'exercice		3 467 370	3 427 228
Provisions réglementées		-	-
CAPITAUX PROPRES :	11.2	5 364 661	1 897 290
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :	13	87 613	200 238
Emprunts obligataires		-	-
Autres dettes financières	14	-	938 811
Autres dettes	15	1 278	1 145
DETTES :		1 278	939 956
Comptes de régularisation		-	-
TOTAL PASSIF :		5 453 552	3 037 484

LV GROUP SA

NOTES ANNEXES AUX COMPTES

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7
2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	7
3. FAITS SIGNIFICATIFS ET ÉVÈNEMENTS POST- CLÔTURE	9
4. RÉSULTAT FINANCIER	9
5. FRAIS DE PERSONNEL	10
6. AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION	10
7. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	11
8. PARTICIPATIONS	11
9. CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	11
10. CRÉANCES	12
11. CAPITAL ET PRIMES	12
12. RÉSERVES ET ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	13
13. VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS ET DES PROVISIONS	13
14. DETTE FINANCIÈRE BRUTE	13
15. AUTRES DETTES	14
16. AUTRES INFORMATIONS	14

NOTES ANNEXES AUX COMPTES

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la Société

La société LV GROUP SA, qui a une activité de holding, regroupe dans son portefeuille certaines participations françaises du groupe LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON.

1.2. Faits significatifs de l'exercice

- La société FENTY, filiale de LV Group, a été mise en sommeil au premier trimestre 2021. La société a changé de dénomination sociale, FENTY étant remplacée par SOPPAR 124. En février et octobre 2021, LV GROUP SA a signé deux contrats de prêt avec sa filiale SOPPAR 124 pour un montant total de 4,4 millions d'euros.
- En juin 2021, LV GROUP SA a souscrit à l'intégralité de l'augmentation de capital de sa filiale GIVENCHY SA pour un montant de 15 millions d'euros. A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention de GIVENCHY SA par LV GROUP SA reste inchangé, soit 99,99%.
- En juillet 2021, LV GROUP SA a souscrit à l'intégralité de l'augmentation de capital de sa filiale BERLUTI SA pour un montant de 55 millions d'euros. A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention de BERLUTI SA par LV GROUP SA reste inchangé, soit 99,99%.
- En décembre 2021, LV GROUP SA a souscrit à l'intégralité de l'augmentation de capital de sa filiale MAKE UP FOR EVER SA pour un montant de 142 millions d'euros. A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention de MAKE UP FOR EVER SA par LV GROUP SA reste inchangé, soit 99,99%.

L'exercice 2021 marque un retour à la croissance de l'activité, et à un contexte d'arrêté des comptes n'ayant pas nécessité de revue particulière des hypothèses et estimations habituelles, contrairement à l'exercice 2020 au cours duquel la pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements avaient fortement perturbé les activités des filiales de la Société.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Cadre général, changement de méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat de LV GROUP SA sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier les règlements 2014-03 et 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC »), ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieures de l'ANC, sous réserve de la présentation du compte de résultat, modifiée en 2013.

Le compte de résultat est présenté de manière à permettre une meilleure compréhension de la formation du résultat, notamment lié à l'activité patrimoniale de la société, comme décrit en Note 1.1.

Cette présentation du compte de résultat inclut trois soldes intermédiaires : le résultat financier, le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel ; résultat financier et résultat d'exploitation cumulés forment le résultat courant avant impôt.

Le résultat financier comprend le résultat de gestion des filiales et participations, le coût de la dette financière qui est liée en substance à la détention de ces participations, ainsi que les autres éléments résultant de la gestion des

LV GROUP SA

filiales, ou de la dette, en particulier les résultats de change ou sur instruments de couverture. Le résultat de gestion des filiales et participations comprend tous les éléments de gestion du portefeuille : dividendes, variation des dépréciations de titres et des créances rattachées, variation des provisions pour risques et charges liées au portefeuille, résultats de cession de titres.

Le résultat d'exploitation inclut les frais de gestion de la société, les frais de personnel ou autres frais de gestion.

Les résultats financier et d'exploitation incluent les éléments dont la nature relève de la gestion financière de la société, ou de l'exploitation administrative, quel que soit leur montant ou leur occurrence. Le résultat exceptionnel englobe ainsi les seules opérations qui, du fait de leur nature, ne peuvent être comprises dans les résultats financier ou d'exploitation.

2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts, sont enregistrées à leur coût d'acquisition (*bors frais accessoires*) ou à leur valeur d'apport.

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de cette différence.

S'agissant des participations, leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité ou à leur valeur de cession. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels ou sur les quotes-parts de situation nette de ces entités. La valeur de cession est calculée à partir de ratios ou cours boursiers d'entreprises similaires, à partir d'évaluations faites par des experts indépendants dans une perspective de cession, ou par référence à des transactions récentes.

Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées éventuelles est enregistrée, à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres, une provision pour risque au-delà.

Les variations du montant des dépréciations du portefeuille de titres de participation sont classées en gestion des filiales et participations.

2.3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

2.4. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, sont enregistrées lorsque celles-ci sont considérées acquises aux actionnaires ou associés.

2.5. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions.

Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion lorsque les dettes et créances ne sont pas couvertes.

Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise.

LV GROUP SA

Lorsque les dettes et créances sont couvertes, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation sont compensés par les pertes et les gains non réalisés des opérations de couvertures associés.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.6. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

2.7. Impôts sur les sociétés : convention d'intégration fiscale

Dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (*Art 223 A et suivants du CGI*) conclue entre LV GROUP SA et LVMH SE, la société LV GROUP SA est redevable de son impôt auprès de LVMH SE. La situation fiscale de la société, charge d'impôt ou montant des reports déficitaires, reste identique à celle qui résulterait d'une imposition séparée.

3. FAITS SIGNIFICATIFS ET ÉVÈNEMENTS POST- CLÔTURE

La société LV GROUP SA suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région. Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie et à certains de ses nationaux, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade. Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2021, notamment sur la valeur des titres.

4. RÉSULTAT FINANCIER

4.1. Gestion des filiales et participations

Le résultat provenant de la gestion des filiales et participations s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	2021	2020
Dividendes perçus de sociétés françaises	3 573 889	3 600 491
Produits financiers de filiales et participations	3 573 889	3 600 491
Variation des dépréciations	(206 919)	(58 741)
Variation des provisions pour risques et charges	112 625	(107 454)
Dépréciations et provisions au titre des filiales et participations	(94 294)	(166 195)
Résultats de cession	-	-
Gestion des filiales et participations	3 479 595	3 434 296

Le montant des dividendes perçus des sociétés françaises est détaillé dans le tableau des filiales et participations.

Concernant la variation des dépréciations et provisions, voir également Note 13.

4.2. Coût de la dette financière nette

Le coût de la dette financière nette, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2021	2020
Coût de la dette financière nette hors Groupe	-	-
Charge d'intérêts intra-groupe	(180)	(2 601)
Produit d'intérêts intra-groupe	1 537	1 205
Coût de la dette financière nette intra-Groupe	1 357	(1 396)
Coût de la dette financière nette	1 357	(1 396)

4.3. Autres produits et charges financiers

Le montant des autres produits et charges financiers s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2021	2020
Autres produits financiers	-	-
Autres charges financières	(7)	(3)
Variation des provisions	-	-
Autres produits et charges financiers	(7)	(3)

5. FRAIS DE PERSONNEL

5.1. Rémunérations brutes

La rémunération brute globale des mandataires sociaux n'est pas communiquée, dans la mesure où cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.2. Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est de 1 personne au titre de l'exercice 2021 (2020 : 1).

6. AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION

Les autres charges de gestion comprennent notamment des dépenses de mécénat, de prestations de services fournies par des entreprises liées et des honoraires. Les prestations de services fournies par des entreprises liées représentent 26 milliers d'euros en 2021 (24 milliers d'euros en 2020).

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés comptabilisé dans les autres charges de gestion s'élève à 31 milliers d'euros sur l'exercice 2021 (29 milliers d'euros en 2020).

7. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

7.1. Ventilation de l'impôt

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	Résultat avant impôt	(Charge) / Produit d'impôt	Résultat net
Résultat courant	3 475 442	(9 560)	3 465 882
Résultat exceptionnel	-	-	-
	3 475 442	(9 560)	3 465 882
Impôt sur exercices antérieurs	-	8	8
Incidence des reports déficitaires	-	-	-
Crédit d'impôts	-	1 480	1 480
	3 475 442	(8 072)	3 467 370

7.2. Imposition différée

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas d'impôts différés provenant de différences temporaires.

8. PARTICIPATIONS

<i>(en k€)</i>	2021	2020
Valeur brute du portefeuille de participations	4 031 006	3 819 080
Dépréciations	(993 184)	(792 202)
Valeur nette du portefeuille de participations	3 037 822	3 026 878

Le portefeuille de participations est détaillé dans le tableau des filiales et participations.

L'évolution de la dépréciation du portefeuille est analysée en Note 13.

Les méthodes de dépréciation des titres de participation sont décrites en Note 2.2. Le plus souvent, la dépréciation est calculée par référence à la valeur d'utilité de la participation concernée, qui est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels générés par cette entité.

9. CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2021, les créances rattachées à des participations correspondent essentiellement à des contrats de prêts entre LV GROUP SA et sa filiale SOFPAR 124 pour un montant de 36,6 millions d'euros. Ces prêts sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2021.

10. CRÉANCES

Le solde des créances s'analyse ainsi :

(en k€)	2021			2020
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Créances sur des entreprises liées	2 415 386	-	2 415 386	10 261
<i>dont : compte courant d'intégration fiscale</i>	2 267	-	2 267	9 191
<i>compte courant trésorerie</i>	2 412 014	-	2 412 014	-
Personnel	-	-	-	-
Créances sur l'État	-	-	-	-
Autres créances	128	-	128	128
Total	2 415 514	-	2 415 514	10 389

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an.

11. CAPITAL ET PRIMES

11.1. Capital

Le capital social, entièrement libéré, est constitué de 23 755 864 actions au nominal de 1,50 euro. Un droit de vote double est attaché aux actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis plus de deux ans au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2021, le capital se décompose ainsi :

	Nombre	%
Actions à droit de vote double	23 755 852	99,99
Actions à droit de vote simple	12	0,01
Nombre total d'actions	23 755 864	100,00

11.2. Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres réserves et prov. réglementées	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Au 31/12/2020 avant affectation du résultat	23 755 864	35 634	-	4 204	1 130 079	(2 699 854)	3 427 228	1 897 291
Affectation du résultat 2020	-	-	-	(59)	3 427 287	-	(3 427 228)	-
Dividendes 2020	-	-	-	-	(2 699 854)	2 699 854	-	-
Au 31/12/2020 après affectation du résultat	23 755 864	35 634	-	4 145	1 857 512	-	-	1 897 291
Acompte sur dividendes 2021	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	-	3 467 370	3 467 370
Au 31/12/2021 avant affectation du résultat	23 755 864	35 634	-	4 145	1 857 512	-	3 467 370	5 364 661

L'affectation du résultat de l'exercice 2020 résulte des résolutions de l'Assemblée générale mixte du 18 juin 2021.

12. RÉSERVES ET ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

Les réserves s'analysent de la façon suivante :

(en k€)	2021	2020
Réserve légale	3 563	3 622
Réserves réglementées	582	582
Autres réserves	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Total	4 145	4 204

Les Réserves réglementées comprennent exclusivement la réserve constituée lors de la conversion du capital en euros.

13. VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS ET DES PROVISIONS

La variation des dépréciations d'actifs et des provisions s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	31 décembre 2020	Dotations	Utilisations	Reprises	31 décembre 2021
Titres de participation	792 202	200 982	-	-	993 184
Créances rattachées à des participations	30 618	5 937	-	-	36 555
Dépréciations d'actifs	822 820	206 919	-	-	1 029 739
Autres risques	200 238	18 183	-	(130 808)	87 613
Provisions pour risques et charges	200 238	18 183	-	(130 808)	87 613
Total	1 023 058	225 102	-	(130 808)	1 117 352
dont : résultat financier		225 102	-	(130 808)	
résultat d'exploitation		-	-	-	
résultat exceptionnel		-	-	-	
		225 102	-	(130 808)	

Les provisions pour risques correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux, litiges, situations contentieuses réalisées ou probables, qui résultent des activités de la société ou de ses filiales (voir également Note 2.2 – Immobilisations financières).

14. DETTE FINANCIÈRE BRUTE

La dette financière brute s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	2021	2020
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	21
Dette financière intra-groupe	-	938 790
Autres dettes	-	-
Autres dettes financières	-	938 811
Dette financière brute	-	938 811

La dette financière intra-groupe a été intégralement remboursée sur l'exercice 2021.

15. AUTRES DETTES

La répartition des autres dettes par nature et selon leur échéance, ainsi que les charges à payer rattachées, sont présentées dans le tableau ci-après :

<i>(en k€)</i>	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603	603	-	-	538	26
Dettes fiscales et sociales	622	622	-	-	428	-
Autres dettes	53	53	-	-	-	-
Autres dettes	1 278	1 278	-	-	966	26

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Engagements d'achat de titres de participation

Néant.

16.2. Relations avec les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

16.3. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société LV GROUP SA sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON SE
 au capital de 151 427 202 euros
 22 avenue Montaigne – 75008 PARIS
 775 670 417 RCS Paris

La société LV GROUP SA est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de Commerce, d'établir des comptes consolidés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Siège social	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals accordés	Chiffres d'affaires hors taxes ⁽¹⁾	Bénéfice net ou (perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2021
					Brute	Nette					
(en milliers d'euros)											
1. Filiales françaises (> 50%) :											
Guerlain SAS	Levallois-Perret	19 764	73 296	99,96	659 520	659 520	-	-	574 292	34 258	25 004
Magasins de La Samaritaine SA	Paris	471	120 166	98,77	526 459	526 459	-	-	43 678	(2 232)	-
Sephora SAS	Neuilly-sur-Seine	78 257	516 708	100,00	517 025	517 025	-	-	1 511 119	(47 950)	93 386
Celine SA	Paris	2 803	221 391	99,97	444 777	444 777	-	-	740 986	122 351	-
Berluti SA	Paris	3 061	(41 486)	99,99	418 135	-	-	-	93 782	(41 848)	-
Fred Paris SA	Paris	15 513	(8 280)	99,99	250 564	-	-	-	118 068	7 506	-
Chaumet International SA	Paris	42 430	6 266	99,99	197 564	197 564	-	-	253 359	11 426	-
Make Up For Ever SA	Paris	1 050	9 113	99,99	153 121	10 163	-	-	106 680	(15 886)	-
Givenchy SA	Paris	18 000	(38 019)	99,99	123 657	123 657	-	-	261 071	(26 223)	-
Kenzo SA	Paris	2 153	107 672	99,97	114 921	114 921	-	-	189 204	(2 079)	-
LVMH Fragrance Brands SAS	Levallois-Perret	13 663	42 913	74,14	92 138	92 138	-	-	463 130	35 453	4 889
Fendi International SAS	Paris	47 105	59 332	100,00	85 000	85 000	-	-	-	64	-
24 Sèvres SAS	Paris	40	(34 706)	100,00	72 275	-	-	-	110 528	(18 143)	-
LVMH - Métiers d'art SAS	Paris	18 729	(15 666)	100,00	50 792	1 677	-	-	148	(3 805)	-
Louis Vuitton Malletier SA	Paris	21 120	5 524 394	99,99	48 041	48 041	-	-	9 994 677	4 569 278	3 400 269
Sofpar 124 SAS	Paris	59 988 ⁽²⁾	(87 319) ⁽²⁾	50,01	29 996	-	36 554 ⁽³⁾	-	3 649 ⁽²⁾	(51 557) ⁽²⁾	-
LVMH Fashion Group Services SAS	Paris	7 650	(3 014)	100,00	19 414	4 637	-	-	11 153	(483)	-
LVMH Fashion Group France SNC	Paris	14 407	(12 767)	99,99	17 005	1 641	-	-	15 108	(614)	-
Autres filiales					269	269					-
2. Participations françaises (< 50%)											
Moët Hennessy SAS	Paris	428 730	2 898 511	7,33	192 076	192 076	-	-	944 182	367 925	27 712
Moët Hennessy International SAS	Paris	151 564	405 563	7,33	18 246	18 246	-	-	147 631	144 494	22 629
Autres participations					11	11	-	-			-
Total					4 031 006	3 037 822	36 554	-			3 573 889

⁽¹⁾ Y compris les produits financiers de filiales et participations⁽²⁾ Données au 31 décembre 2020⁽³⁾ Dépréciés en totalité

LV GROUP

Société anonyme au capital de 35 633 796 euros
Siège social : 22, avenue Montaigne - 75008 Paris
335 581 294 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022

Le mercredi 15 juin 2022, à 16 heures,

Les actionnaires de la société LV GROUP se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au 22 avenue Montaigne - 75008 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine Arnault, en qualité de Président-Directeur général de la Société (le « Président »).

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise présentés par le Conseil d'administration, ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes de cet exercice comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports et desquels il résulte pour ledit exercice un bénéfice net de 3 467 370 263,79 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter et de répartir le résultat **bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui s'élève à :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 2021	3 467 370 263,79 euros
- Report à nouveau au 31 décembre 2021	1 857 512 228,35 euros

Soit un résultat distribuable de **5 324 882 492,14 euros**

de la manière suivante :

- Affectation au Report à nouveau	5 324 882 492,14 euros
-----------------------------------	------------------------

Total **5 324 882 492,14 euros**

L'Assemblée prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende brut par action ⁽¹⁾ (en euros)	Abattement fiscal ⁽²⁾ (en euros)
31 décembre 2018	84,24	33,70
31 décembre 2019	113,65	45,50
31 décembre 2020	113,65	45,50

(1) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

(2) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France et, à compter de 2018, ayant opté pour le barème progressif.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Extrait certifié conforme



Le Président-Directeur général
Monsieur Antoine Arnault